

inondations. Tout cela élevait naturellement les murs de la salle et de la scène : ce qui, du reste, ne s'aperçoit point de la place de la Comédie, étant situé en retraite de la façade du foyer terminée par un attique que devaient surmonter les statues des Muses. Tous les grands théâtres offrent ces surélévations.

Nous arrivons maintenant au point de vue de la dépense sur laquelle insiste particulièrement le livre de M. Bellin.

Il y est dit que la dépense totale de la démolition du théâtre Soufflot et la reconstruction du Grand-Théâtre actuel atteignirent le chiffre de 2,217,539 fr. 35 cent., tandis que celui de Soufflot coûta 623,841 livres 14 sous, équivalants, au cours actuel, à 1,035,577 fr. 22 cent., c'est-à-dire un peu moins de la moitié de la salle actuelle.

Il serait injuste de vouloir faire entrer dans le chiffre de la dépense causée par l'édification du Grand-Théâtre, ce qu'a coûté la démolition de l'ancien ; M. Bellin, ce nous semble, aurait dû séparer ces deux articles. Autant vaudrait y réunir la dépense de l'acquisition du théâtre Soufflot que celle de sa démolition, et par suite placer tous les autres frais qui ont découlé de cette affaire sur la responsabilité de M. Chenavard. Le public, du reste, ne s'associerait pas à cette manière de juger et d'apprécier. M. Chenavard n'est et ne peut être responsable que de 2,130,000 fr. qu'a coûté le Grand-Théâtre ; le reste ne le regarde en rien. Ceci posé, nous dirons que si l'auteur de la notice avait suffisamment étudié cette question, il aurait vu que le théâtre actuel a proportionnellement moins coûté que celui de Soufflot, puisque celui-ci était dans un état voisin de ruine seulement après soixante et dix ans, tandis que le nouveau, par la solidité de l'exécution et la nature de ses matériaux présente des garanties incontestables de durée pour plusieurs siècles. Nous ajouterons à cette juste remarque que les devis de M. Chenavard, pour l'édification du Grand-Théâtre seulement, s'élevaient à 2,000,000, et n'ont été dépassés que de 130,000 fr. (1), par suite même de

(1) M. Bellin, si exact pour les chiffres, voudra bien excuser quelques fractions de francs ou de centimes qui peut-être nous échappent, parce que nous n'avons pas eu comme lui les dossiers entre les mains.